



PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE 2023

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal du 5 décembre 2023 tenue à 19 h 30 et à laquelle assistent les membres du conseil : MME MAUDE WHITTOM, M. SIMON SESTO CIFOLA, MME CAMILLE JOLI-COEUR, M. JONATHAN THIBAUT, M. DANIEL KAESER, M. JEAN-FRANÇOIS HECQ ET MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse CHRISTINE BEAUDETTE.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le directeur général et la greffière sont présents.

Madame la conseillère Karine Laramée est absente.

La mairesse présente les points saillants du budget 2024 et expose les prévisions budgétaires ainsi que le programme triennal pour les années 2024, 2025 et 2026.

2023-12-653

ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITTOM
APPUYÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée

2023-12-654

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024

PROPOSÉ PAR M. SIMON SESTO CIFOLA
APPUYÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR

D'adopter, conformément à l'article 474 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), le budget d'opérations de la Ville de Boisbriand pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, montrant un budget annuel de 85 240 000 \$.

D'affecter un montant de 1 784 000 \$ aux fins de l'équilibre budgétaire à même le surplus libre accumulé.

Adoptée

2023-12-655

ADOPTION DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2024-2025-2026

PROPOSÉ PAR MME CAMILLE JOLI-COEUR
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter, conformément à l'article 473 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19), le programme des immobilisations de la Ville de Boisbriand pour les années financières 2024-2025-2026.

D'affecter un montant de 3 699 276 \$ pour la réalisation de projets d'investissements en immobilisations à même le surplus libre accumulé.

Adoptée

2023-12-656

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2024 ET DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026 DE LA VILLE DE BOISBRIAND

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De décréter qu'un document explicatif du budget 2024 et du programme des immobilisations 2024-2025-2026 de la Ville de Boisbriand soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, conformément à l'article 474.3 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

La présidente de la séance invite l'assistance à poser toute question relative aux sujets discutés au cours de la séance.

2023-12-657

LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR MME MAUDE WHITCOM
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De lever la séance à 20 h.

Adoptée